

ADMINISTRATION :
Imprimerie F. RUEDI
 Lausanne
 3, Jumelles — Tél. 12-44

ABONNEMENTS :
 Suisse, 4 fr. par an; autres
 pays, 6 fr. par an.
 10 centimes le numéro.

La Voix de l'Humanité

Organe de la « Ligue pour la défense de l'Humanité
 et pour l'organisation de son progrès »

Les membres de la Ligue
 pour la défense de l'hu-
 manité fixent de leur propre
 gré le montant de leur coti-
 sation.

Compte de chèques pos-
 taux : III. 496.

Envoi gratuit des statuts
 de la ligue et de **numéros
 spécimens de tous ses
 organes**. S'adresser au se-
 crétaire, Lausanne, 3 Ju-
 melles.

Comité suisse de la Ligue : D' Aug. FOREL ; Albert LOCHER, G. MÜLLER, conseillers
 nationaux ; A. SUTER, anc. prés. du Conseil communal de Lausanne ; D' Tschumi, pré-
 sident du gouvernement bernois ; D' MOSER, conseiller d'Etat, Berne ; D' R. BRODA ;
 A. SESSLER (Berne), D' A. HUBER (Bâle), anc. présidents de tribunaux ; D' A. de QUERVAIN,
 professeur à l'Université de Zurich ; F. RUEDI, ancien député du Grand Conseil vaudois,
 Lausanne ; E. RAPIN, pasteur, président honoraire de la Société vaudoise de la paix ;
 E. PÉTREQUIN, vice-président du Conseil communal de Lausanne ; H. HODLER, direc-
 teur du journal « Esperanto », Genève, etc.

Comité de patronage international : Jean LONGUET, député de la Seine ; Lucien
 LE FOYER, anc. député de la Seine ; Gustave HUBBARD, anc. député de Seine-et-Oise ;
 Ramsay MACDONALD, de la Chambre des Communes ; Lino FERRARI, procureur
 général honoraire, Côte ; W. FÖRSTER, président du Bureau international des poids
 et mesures ; Dr. N. af URSIN, anc. vice-président de la Diète finlandaise ; Sir Robert
 STOUT, anc. premier ministre de la Nouvelle-Zélande, etc.

Président de la Ligue : D' R. BRODA, directeur des « Documents du Progrès ».

Prière d'envoyer à M. Fr. Ruedi, membre du Comité suisse, Lausanne, Jumelles 3,
 tout ce qui concerne la rédaction de la « Voix de l'Humanité ».

Nos appels à la conscience de chaque nation se publiant en sa langue, nous prions nos lecteurs de consulter les autres organes de notre Ligue pour se rendre compte de son but impartial.

Ligue pour la Défense de l'Humanité

La 5^e assemblée générale de notre association
 aura lieu le dimanche, 18 février, à 5 h. (1) de
 l'après-midi, dans la maison bourgeoise de Berne,
 rue Nouvelle (2^e étage).

Ordre du jour :

1. Rapport du président sur l'activité de l'asso-
 ciation en 1916 (travaux préparatoires en vue de
 l'ordre juridique international et de l'élaboration
 du statut futur de l'Europe, etc.).
2. Approbation de la gestion financière.
3. Modification des statuts.
4. Elections complémentaires pour le comité di-
 recteur.
5. Délibération sur le programme des travaux
 en 1917.

Tous les membres de notre société sont invités
 à prendre part aux délibérations. Tous les autres
 amis de nos idées seront les *bienvenus* s'ils dési-
 rent assister à l'assemblée. Nous serons heureux,
 s'ils veulent bien profiter de cette occasion pour
 se renseigner sur nos méthodes de travail.

Le Secrétariat de la Ligue pour la Défense
 de l'Humanité.

L'Œuvre de la Paix et l'Eglise chrétienne

par M^{me} Ida LÆKEN, Christiania.

Le temps devrait être mûr pour que les prêtres et
 les communautés de l'Eglise chrétienne se joignent
 à l'œuvre d'enseignement et de propagande en fa-
 veur de meilleures conditions entreprises dans tous
 les pays par les organisations pour la paix, luttant
 contre de grandes difficultés et avec fort peu d'aide
 d'autres organisations.

Qui devrait être plus disposé à aider que l'E-
 glise chrétienne? Mais la guerre dure depuis plus
 de deux ans et on n'entend parler que de très peu
 d'aide de ce côté.

Le premier août de 1916, les cloches des églises
 ont été mises en branle et des prières furent pro-
 noncées, et c'est tout. Très peu de pasteurs ont
 fait un travail personnel pour faire pénétrer les
 idées de paix dans la vie. La plupart suivent les
 vieilles traces stériles.

Mais quel secours que la prédication de la doc-
 trine du Christ aux esprits simples, lorsque toute
 prévision fait défaut, dans le monde dit civilisé,
 d'une fertilisation par une cohabitation paisible des
 nations!

Et à quoi sert de nous borner aux prières et de
 négliger toute œuvre réelle?

Non, ici prévalent les paroles

Ora et labora!

Aidez-nous à créer les *institutions* qui sont né-
 cessaires pour maintenir la paix toutes les fois

(1) L'heure indiquée dans les premières invitations a
 été modifiée à cause d'une autre séance.

que des querelles s'éleveront. Tant que toutes les
 institutions manqueront — aussi longtemps que
 cette anarchie dirigera les nations — il est abso-
 lument inutile de prêcher la paix. C'est ce que
 montre la situation de l'Europe aujourd'hui.

A présent, enfin, tous les hommes pensants doi-
 vent trouver que si l'Europe ne s'assemble pas au-
 tour d'institutions réelles, si elle n'élargit pas l'é-
 tat national de la loi et de la justice pour en for-
 mer une loi et une justice internationales, elle cou-
 lera totalement. La tâche consiste à convaincre
 l'Europe, car le monde entier est mûr pour la
 paix.

C'est pourquoi il faut faire un appel intense à
 l'Eglise chrétienne, à chaque évêque, à chaque mi-
 nistre, à chaque communauté. N'envoyez pas des
 missionnaires aux païens *noirs* seulement, mais
 surtout envoyez-les aussi aux blancs ici, en Europe.
 Envoyez-les à toutes les cours, à tous les gouver-
 nements, aux parlements, aux universités du monde
 entier et convertissez-les aux pensées de paix, car
 ils ont vraiment besoin de missionnaires qui puis-
 sent les faire *croire*.

L'importante tâche, la tâche indispensable, c'est
 de leur faire nommer le tribunal mondial de La
 Haye comme l'autorité à laquelle toutes les nations
 du monde seront obligées de soumettre leurs diffé-
 rends pour qu'ils soient examinés et tranchés par
 une procédure et des sentences légales, au lieu du
 sang et des actions barbares. Expliquez-leur que
 ceci est non seulement *possible* et juste mais que
 c'est absolument *nécessaire*.

Contredisez toutes ces objections étroites sur
 l'imperfection des sentences de tribunaux. Une
 sentence même injuste ou pas très juste ne sau-
 rait jamais être aussi injuste que la *guerre*, qui
 est ce qu'il y a de plus inique. Les innocents qui
 sont sacrifiés sur l'autel du dieu de la guerre ne
 peuvent jamais être rappelés à la vie, tandis qu'une
 injuste sentence peut être corrigée tôt ou tard.

Les ministres et les membres de l'Eglise chré-
 tienne ont avant toute autre la tâche de faire la
 paix sur la terre. Par conséquent ils doivent *es-
 sayer* de la faire. Il faut qu'ils emploient tous les
 moyens possibles, et ils connaissent déjà l'état de
 la justice régnant dans chaque pays et qui y main-
 tient la paix. Ils ont, naturellement, lu l'histoire
 comme nous autres nous l'avons lue et ils doivent
 savoir que la même anarchie qui à présent fait
 rage *entre* les Etats, à cause de l'absence de loi et
 de justice, faisait rage *dans l'intérieur* des Etats
 partout — entre les individus, les tribus et les
 provinces. Mais nous nous sommes affranchis de
 cette anarchie il y a bien, bien longtemps. Et cette
 grande œuvre, faite déjà pour la création de la
 paix *nationale* était cent fois plus difficile qu'il
 ne le serait de faire agrandir cet ordre de justice
 d'un seul Etat à tous les Etats.

Une chose qui rend ce dernier pas d'autant plus
 facile à faire que le premier pas, c'est que le monde
 avec ses communications faciles est devenu *si* petit.

Le monde entier est beaucoup plus petit à présent
 que la Norvège ne l'était il y a cent ans.

Il n'y a pas de doute que les plus grandes diffi-
 cultés pour les travaux de la paix viennent du fait
 que les peuples *n'osent pas croire*. Et ceci dépend
 aussi de l'incrédulité des personnages de marque.
 Mais ce qu'il y a de plus déprimant, c'est le fait
 que surtout parmi le clergé il y a si peu de
 croyants.

Ce rapport est un peu meilleur après les paro-
 les d'hommes comme l'archevêque de Suède recom-
 mandant une fédération mondiale d'Etats indé-
 pendants, protégeant en même temps la justice et
 la liberté contre la barbarie et il empêche la des-
 truction réciproque des (?) nations civilisées. Et
 cette année une série d'évêques et de pasteurs ont
 adhéré au manifeste de la conférence neutre de
 Henry Ford. Mais il faut encore bien autre chose.

Il est tout naturel que l'Eglise chrétienne main-
 tienne le droit de défense en cas de besoin, mais
 ceci n'empêche pas qu'on ne la blâme pour son
 inactivité quant à l'empêchement de guerres futu-
 res. Les pacifistes aussi reconnaissent le droit de
 défense en cas de besoin pour les Etats aussi bien
 que pour les personnes, mais en même temps ils
travaillent sans relâche, malgré dédain et résistan-
 ce, travaillant pour d'autres et meilleurs remèdes,
 de sorte que la défense en cas de besoin ne sera
 pas le seul.

Ainsi nous avons depuis longtemps arrangé
 notre vie nationale *dans l'intérieur* des Etats. Là
 aussi nous reconnaissons que la défense en cas de
 besoin est le premier et le dernier recours, mais
 là nous possédons nombre d'institutions protégeant
 la société par des moyens paisibles. Elles intervien-
 nent dans tous les conflits, empêchent les combats,
 examinent les disputes, décident qui a raison, exé-
 cutent les décisions et les protègent par un pouvoir
 commun. Et toute résistance aux sentences est su-
 jette à un châtement légal.

Dans la vie *internationale* au contraire, il n'exis-
 te aucune institution de ce genre si ce n'est sous
 la forme d'un tendre germe, parce que le tribunal
 de La Haye ne peut, hélas, entrer en action sans le
 consentement des deux parties, et de plus il n'est
 supporté par aucune force.

Nul ecclésiastique ne considérerait qu'il fait as-
 sez en priant Dieu sur la grève quand des hom-
 mes sont en danger de mort. Les pasteurs ne se
 bornent pas à prier ou à chanter des cantiques
 quand il s'agit de ce qu'ils appellent « étendre le
 royaume de Dieu », l'œuvre des missions — pour
cela ils trouvent qu'il faut toutes sortes d'institu-
 tions et là, naturellement, ils ont raison. Mais
 comme l'œuvre de la paix appartient aussi à l'ex-
 tension du royaume de Dieu, l'Eglise devrait donc
 travailler autant pour les institutions nécessaires
 de la paix que pour les institutions de mission, cel-
 les-ci étant de fort peu de valeur quand la guerre
 éclate entre les blancs eux-mêmes.

Si toute l'Eglise chrétienne, par tous ses ins-
 truments ou par les meilleurs d'entre eux, voulait

inclure le *tribunal mondial* dans son œuvre, en expliquant au peuple ses rouages, travaillant pour la faire pénétrer et pour maintenir son autorité immaculée — alors et pas avant, elle pourra déclarer qu'elle travaille réellement pour le royaume de Dieu sur la terre.

Telle qu'elle est à présent, c'est la foi au vieux et sanglant dieu de la guerre qui produit la plus grande impression sur tous, pas la douce doctrine de Jésus.

La situation actuelle et la paix future

Dans le *Journal de Genève*, F. F. prévoit l'épuisement graduel de l'Allemagne, tandis que dans la *Gazette de Lausanne*, M. M. requiert son écrasement. En disant que pour écraser l'Allemagne, il faut anéantir la France, Paul Leyvraz me paraît voir plus juste que tous deux.

Un idéaliste, A. Ploetz, devenu abstinent en 1886, peu après moi, m'enseigna le socialisme et je devins dès lors socialiste de cœur, quoique je ne sois entré dans le parti que 29 ans plus tard. Devenu docteur, Ploetz, qui avait débuté en Amérique par de l'anarchisme pratique avec ses déboires habituels, cessa plus tard d'être abstinent et fonda une revue, excellente du reste, (*Archiv für Rassen-und Gesellschaftsbiologie*), se retirant plus ou moins de toute autre activité sociale. J'ai donc suivi une marche inverse de la sienne. Pessimiste à l'excès dans mon enfance, vivant pour moi seul et pour la science, je suis devenu optimiste à l'âge mûr, m'occupant de plus en plus d'œuvres sociales, et enfin socialiste, étant devenu vieux. Je crois ainsi avoir suivi la bonne voie. Seul un pessimisme bien calé, qui n'attend plus rien ni des autres ni du monde, peut servir de base solide à un optimisme futur, exempt de toute illusion sur la vilaine bête féroce humaine que nous sommes tous plus ou moins. Bien mûri par l'expérience, pareil optimisme peut seul juger de la dose de liberté individuelle compatible avec le socialisme et le travail social intense, sans lequel le bien de l'humanité est impossible à atteindre.

L'empereur d'Allemagne, Guillaume II, est impulsif et manque de jugement; au fond, il est animé, du reste, de bonnes intentions. Jaloux de Bismarck, il le disgrâcia, tournant ostensiblement le dos à la statue colosse érigée plus tard à ce dernier par la ville de Hambourg. Puis, jaloux aussi de Hindenburg, qui le battait régulièrement aux jeux stratégiques militaires, il le disgrâcia de même. En 1914, il lui permit pourtant de reprendre un commandement et la popularité d'Hindenburg grandit de plus en plus en Allemagne. Mais ce n'est qu'à la suite des graves fautes commises à la Marne et à Verdun par d'autres chefs, entre autres par le Kronprinz, etc., que dernièrement, Hindenburg fut mis à la tête de toutes les armées austro-allemandes. Dès lors, ce grand stratège a institué une discipline de fer, surtout sur l'armée autrichienne. Le service civil qui vient d'être introduit n'est pas non plus sans rapport avec lui. Les effets de sa stratégie apparaissent aujourd'hui distinctement en Roumanie.

Profitant de l'avantage que retirent les empires centraux de leurs nombreux chemins de fer qui leur permettent un déplacement rapide de leurs troupes, Hindenburg sait, par sa stratégie bien conçue, battre ses ennemis là où il le veut et quand il le veut, l'un après l'autre, en concentrant rapidement de grandes forces sur un point. Sans être prophète, on peut prévoir qu'après la Roumanie, il s'en prendra à Monastir et Salonique, puis soit à l'Italie, soit à Riga, soit à Calais. Cela ne promet rien de bon pour l'Entente.

La Russie vient bien heureusement de se séparer des von Stürmer et Protopopoff qui voulaient la vendre à une paix impérialiste séparée avec l'Allemagne. Cela eût été le pire des désastres pour la

liberté des peuples en Europe, comme l'a si bien dit Goldscheid : « Deutschlands grösste Gefahr ».

En Angleterre, Lloyd George, nommé premier ministre, veut prendre des mesures extrêmes et la France veut imiter en partie le service civil allemand. De tous côtés donc on assiste à des efforts suprêmes pour la guerre. Si seulement les belles mondaines apprenaient ainsi à travailler ! Mais hélas, il n'y paraît encore guère. Allez voir dans nos rues !

Quoi qu'il en soit, au regard du simple bon sens, « l'écrasement » futur de l'Austro-Allemagne apparaît dans des nébuleuses au moins aussi lointaines que celui de l'Entente. C'est pourquoi les efforts faits maintenant en vue d'obtenir les bases équitables et bien réfléchies d'une paix future, durable, par l'organisation internationale démocratique à l'aide d'une entente des pays neutres, d'abord entre eux, puis ensuite avec les belligérants, que pareils efforts, dis-je, paraissent de moins en moins être une utopie. A l'aide de certains mots ironiques, lancés aux gobeurs naïfs, comme les termes « d'utopie », de « paix allemande », etc., la majorité de la presse qui fait de bonnes affaires avec la guerre, cherche à discréditer toute action honnête pour la paix, au lieu de la soutenir comme ce serait son premier devoir.

Eh bien ! malgré tout, nous voulons aller de l'avant. En dépit du chauvinisme de certaine presse, le peuple en a partout, même en Suisse, assez de la boucherie et de la ruine. Les internés français durent, il est vrai, récemment prendre contre un Valaisan qui traitait de « sales boches » les soldats allemands, la défense de ces derniers. Mais ce Valaisan ne traduit pas le fond des sentiments de notre peuple dans son ensemble.

Un comité vient de se constituer avec des personnes de tous les partis, pour faire en Suisse une propagande intense. A l'aide de l'opinion publique il veut obtenir ainsi une initiative du Conseil fédéral dans le sens que je viens d'indiquer et appuyer ce dernier dans son exécution.

L'achat d'un insigne portant les lettres OI (Organisation internationale), pour le prix de 50 cent., donnera à chaque citoyen et citoyenne suisse le droit à une carte de membre, permettant un dénombrement général. Que chaque ami d'une paix durable fasse ce petit effort ! Alors notre exemple suisse se répercutera en tous pays comme un écho bienfaisant. Courage donc et en avant, dès que le signal vous en sera communiqué.

D^r A. FOREL.

Le problème des armements

par M. G. SPILLER, secr. gén. de l'Union internat. des soc. éthiques (Londres).

J'ai assez connu le D^r Forel pour savoir que c'est un homme très juste, prêt à être convaincu par des arguments concluants. Or, s'il veut bien me faire l'honneur de relire mon article, auquel il fait allusion dans la *Voix de l'Humanité* du 20 décembre, il verra que je m'efforce d'y prouver deux points :

Primo. Je cherche à montrer que la place absorbante occupée aujourd'hui par les inventions dans les affaires militaires exclut la possibilité de traité de limitation ou de ralentissement de la course internationale aux armements supérieurs. Par conséquent nous avons devant nous le problème : *Armements ou désarmements* et la seule question c'est de savoir si le problème sera tranché par cette guerre mondiale ou par une guerre subséquente (d'un caractère encore plus terrible et plus acharnée probablement).

Secondo. Je me suis efforcé de démontrer que les unités territoriales intra-nationales, (villes ou provinces), florissent paisiblement à côté l'une de l'autre, sans aucun armement, sans la moindre idée d'attaquer leurs voisins et sans crainte d'être attaquées par eux et sans être jamais obligées d'être

réprimées par le gouvernement national. De cela je concluais que les Etats souverains étant des unités territoriales pourraient également fleurir l'un à côté de l'autre, sans armement d'aucune sorte, sans pensée d'attaquer jamais leurs voisins, sans peur d'être attaqués par eux et sans que le gouvernement international soit jamais obligé de les contraindre par la force. Je prétendais que l'analogie si répandue entre l'individu et l'Etat d'un côté, et la police et les armées de l'autre, était fondée sur une erreur, mais que la véritable analogie tendait à montrer que les sanctions physiques n'étaient pas nécessaires pour régler les affaires des unités territoriales.

Le D^r Forel convient que « les individus ne sauraient être comparés à des Etats (c'est-à-dire à des collectivités habitant des territoires) ». Il croit aussi à la suppression finale des armements. Pourquoi n'irait-il pas un pas plus loin, pourquoi ne conviendrait-il pas que puisqu'il ne saurait y avoir de réduction des armements et puisque les unités territoriales, à l'opposé des individus, peuvent très bien être gouvernées sans sanctions physiques, nous devrions, de toutes nos forces, insister sur ce point, de sorte que cette guerre mondiale puisse être la dernière, non le prélude d'une série d'autres guerres.

Naturellement, je suis d'accord avec l'argument du D^r Forel, que, étant donné l'anarchie dans les affaires internationales, il faudrait armer les villes et les provinces. Il n'y aurait pas d'armées nationales. Mais je parlais de relations intra-nationales.

Ensuite. Est-ce que le D^r Forel a suffisamment pesé le problème de la grandeur et de la nature d'une force supernationale qui devrait être à la hauteur de toutes les circonstances ?

Déjà actuellement une seule nation menace le monde entier, par conséquent, une force supernationale devrait avoir à sa disposition à peu près 15 millions de soldats bien formés et irréprochablement équipés, et ses directeurs seraient obligés de rivaliser l'Allemagne en organisation nationale pour la guerre et en inventions, en absence d'égards et de conscience. Autrement le sort des membres de la Ligue de la Paix serait celui d'une Belgique ou d'une Serbie.

Soit donné le consentement unanime de tous les Pouvoirs reconnus de cesser les armements, j'ai peu de doute que le problème de tenir en échec les tribus belliqueuses ne soit facile à résoudre.

Les garanties de la paix future

par M. David Starr Jordan, professeur à l'Université de Californie (1)

Je ne suis pas encore convaincu qu'une Ligue de la Paix peut faire par force militaire ou économique une paix qui ne peut se maintenir dans la volonté des peuples.

La puissance des armées peut assurer une sorte de quiétude qui n'est point la paix. La garantie la plus efficace se trouve dans la volonté et dans la conscience des peuples. Si les peuples et les gouvernements de l'Europe n'ont rien appris dans la destruction et l'émasculature des nations, on ne peut les instruire par les armées.

Il y a une espèce de paradoxe dans la « League to Enforce Peace ». La paix, c'est la reconnaissance du droit. Je ne vois pas encore comment on peut élever « un pouvoir exécutif international » qui peut « briser toute tentative d'agression ». Cela demande une loyauté internationale plus forte que les loyautés nationales. Et toujours les mensonges patriotiques obscurcissent les événements actuels.

(1) Réponse à notre question du mois de décembre.

Editeur responsable et imprimeur : Fr. Ruedl.